



Plan d'action de la Fondation Laure-Gaudreault 2016-2017

L'année dernière, nous avons orienté le plan d'action sur le 25^e de la FLG. C'était le plan d'action du 25^e.

Cette année, nous proposons de nous doter d'un plan d'action pour l'année, qui pourrait être une année de transition avant de nous doter d'un plan d'action triennal, sur le modèle de fonctionnement de l'AREQ, si cela vous convient.

Un plan d'action a pour objectif de faire converger les efforts de toutes les personnes qui militent à la FLG pour assurer le développement de la Fondation dans une direction donnée.

L'adoption d'un plan d'action devient un engagement et exige qu'on fasse une reddition de compte au terme de la période.

Le plan ne remet pas en cause la poursuite des activités traditionnelles et habituelles des régions et des secteurs. Elles se maintiennent et on doit continuer de les inscrire au plan d'action régional ou sectoriel.

Les propositions présentent un objectif de développement et une ou deux actions souhaitables pour atteindre l'objectif. Elles concernent tous les paliers de la Fondation.

1. Augmenter le nombre de personnes et d'organismes (excluant l'AREQ) qui donnent à la FLG et accroître le montant annuel total recueilli par ce moyen

- Encourager la donation par les campagnes de sollicitation, en personnalisant les interventions et en recherchant de nouvelles donations.
- Là où il n'y a pas de campagne, s'assurer que les personnes ou organismes donateurs sont invités à renouveler leurs dons.
- Faire la promotion de la donation, en assurant la disponibilité des enveloppes de dons, en invitant à choisir la Fondation, en recueillant et en publicisant le témoignage de personnes qui donnent.

2. Valoriser les responsables de secteurs de la Fondation :

- Accorder toute l'attention nécessaire aux rencontres des responsables, prendre en considération leurs préoccupations et questionnements et s'engager à leur fournir tout l'appui possible.
- Produire périodiquement, au provincial, un bulletin d'information électronique adressé aux responsables (minimum de 4 envois).

- Inviter les personnes élues de l'AREQ à soutenir politiquement et financièrement l'action des responsables de la Fondation.
- Associer les présidences régionales et sectorielles de l'AREQ aux réunions de la FLG.

3. Accroître la présence de la Fondation à l'occasion des décès

- Encourager les secteurs à utiliser les cartes de condoléances de la Fondation.
- Augmenter la disponibilité des enveloppes pour recueillir des dons.
- Encourager la donation individuelle vers la Fondation dans nos publications et en parler dans les réunions.
- Remercier d'une manière particulière les familles et les membres qui ont invité à faire un don à la Fondation dans les avis de décès.

4. Poursuivre le développement du site Internet

- Faire la promotion du site dans les messages et publications.
- Contribuer à la mise à jour du site en transmettant l'information sur le vécu de la Fondation dans le milieu.
- Mesurer le niveau de fréquentation du site.
- Faciliter la donation sécurisée en ligne, par la simplification de l'accès et par la promotion de ce moyen de donation.
- Développer le volet « source d'information » du site en donnant accès à certains documents; rapport de la présidence, statuts, rapport financier.
- Établir un lien avec les sites régionaux ou locaux de la FLG.

5. Assurer la relève

- Recruter pour combler les postes vacants.
- Développer une approche proactive et préventive pour proposer des candidatures potentielles.
- Inviter les secteurs et régions de l'AREQ à associer les bénévoles de la Fondation à leur activité de reconnaissance.

6. Procéder à la mise à jour des statuts et règlements de la FLG

- Introduire le cycle triennal comme à l'AREQ.
- Soumettre aux régions l'ensemble des propositions de modifications, pour que le BP de juin prochain puisse adopter les statuts révisés.

Adopté par le bureau provincial
Juin 2016.